

DIAL 3725

HAÏTI - Crise : Les autorités de la transition instaurent un Conseil national de sécurité et l'état d'urgence

AlterPresse

vendredi 20 décembre 2024, mis en ligne par [Dial](#)

Cet article de l'agence en ligne haïtienne [AlterPresse](#) (19 décembre 2024) présente les dernières initiatives du Conseil présidentiel de transition et du gouvernement. Si la lutte contre les bandes armées est une priorité affichée, la complexité et l'étendue du problème ne laisse pas espérer une solution très rapide.}

Après environ 8 mois depuis l'[installation des 9 membres du Conseil présidentiel de transition \(CPT\) le jeudi 25 avril 2024](#), le CPT et le [nouveau gouvernement du vendredi 15 novembre 2024](#) ont décidé d'établir un Conseil national de sécurité (CNS) et d'instaurer l'état d'urgence sur tout le territoire national, pour un mois, allant du dimanche 22 décembre 2024 au mardi 21 janvier 2025, indique le bureau de communication du premier ministre, dans une note dont a pris connaissance l'agence en ligne AlterPresse.

Ces décisions ont été entérinées lors d'un Conseil des ministres, qui s'est déroulé, le mercredi 18 décembre 2024, à la Villa d'Accueil, sous la direction du président du CPT, Leslie Voltaire, assisté du premier ministre, Alix Didier Fils-Aimé.

La mise en place d'un Conseil national de sécurité, formé d'experts nationaux, de professionnels de la diaspora et d'autres personnalités, pour donner une réponse aux différents aspects de la crise de sécurité du pays, est prévue dans le cadre de l'accord politique du 3 avril 2024 pour une transition pacifique et ordonnée

Par ailleurs, la mesure d'instauration de l'état d'urgence en Haïti devrait permettre de « faciliter les diverses interventions des forces de l'ordre dans la lutte contre l'insécurité et de faire face à la crise agricole et alimentaire du pays », souligne le gouvernement.

Instauré le 17 juillet 2024 sous le gouvernement de Garry Conille, l'état d'urgence sécuritaire, décrété dans plusieurs communes contrôlées par les gangs en Haïti, a été sans cesse renouvelé, sans être suivi d'actions pertinentes visant à freiner la criminalité.

Les gangs armés, qui occupent plus de 80% de la zone métropolitaine de la capitale, Port-au-Prince, continuent d'étendre leurs tentacules sur d'autres territoires, incluant l'avenue Poupelard et Poste Marchand.

Les bandits armés de la coalition de gangs Viv Ansanm [ont incendié, dans la nuit du lundi 16 décembre 2024, plusieurs sections de l'hôpital Bernard Mevs](#), institution sanitaire de référence dans la zone métropolitaine de la capitale, située au Village Solidarité à Delmas (périphérie nord-est), non loin de la

route de l'aéroport international Toussaint Louverture.

D'autres décisions, adoptées lors du Conseil des ministres du 18 décembre 2024, concernent un arrêté déterminant les jours nationaux de sensibilisation et de réflexion sur les grands problèmes du pays et leurs solutions, ainsi que la nomination d'agents exécutifs intérimaires afin de garantir le bon fonctionnement des communes de Port-au-Prince, de Pétionville (est) et de Tabarre (nord-est), jusqu'aux prochaines élections.

En outre, des instructions claires ont été passées pour que tous les moyens disponibles soient mis en branle, en vue d'éradiquer la criminalité, annonce le gouvernement.

Coopération Colombie-Haïti

Par ailleurs, un « Conseil des ministres binational Colombie-Haïti » devrait avoir lieu en Colombie, à la fin de cette semaine, en vue de promouvoir la coopération entre Haïti et la Colombie et de faciliter des échanges bilatéraux dans les domaines touristique, commercial, sécuritaire, éducatif et humanitaire, entre autres.

Le CPT et le gouvernement déclarent, de nouveau, renouveler leur détermination à prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir la sécurité, d'assurer le bon fonctionnement des institutions de la république, de sensibiliser toute la population sur les grands problèmes du pays et leurs solutions, et de restaurer la dignité nationale.

- **[Dial](#) - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - D 3725.**

- Source (français) : [AlterPresse](#), 19 décembre 2024.

En cas de reproduction, mentionner au moins les auteurs, la source originale (AlterPresse - www.alterpresse.org/) et l'une des adresses internet de l'article.